


F S S P X  Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X Prieuré de la Sainte Famille 4 Rue Pierre Thévenot - 21000 Dijon ☎ 03 80 63 73 75 - ✉ 21p.dijon@fsspx.fr		Du 14 au 21 juillet 2024	
		Chapelle Saint-Joseph 4 Rue Pierre Thévenot 21000 Dijon	Chapelle Saint Ferréol & Saint Ferjeux 14 Rue du Maréchal Lyautey 25000 Besançon
Dimanche 14 juillet	8° ap. la Pentecôte 2^{ème} cl. vert	9.15 Confessions (D) & Chapelet 10.00 Messe chantée 18.00 Vêpres et Salut	9.15 Confessions (J) & Chapelet 10.00 Messe chantée
Lundi 15	St Henri 3 ^{ème} cl., blanc	7.30 Messe 18.00 Chapelet	
Mardi 16	De la Férie 4 ^{ème} cl., vert Notre-Dame du Mont-Carmel	7.30 Messe 18.00 Chapelet	
Mercredi 17	De la Férie 4 ^{ème} cl., vert Mem. de St Alexis, conf.	18.00 Chapelet & confessions (D) 18.30 Messe	
Jeudi 18	St Camille de Lellis 3 ^{ème} cl., blanc	11.30 Messe 18.00 Chapelet	
Vendredi 19	St Vincent de Paul 3 ^{ème} cl., blanc	18.00 Chapelet & Confessions (D) 18.30 Messe	
Samedi 20	St Jérôme Emilien 3 ^{ème} cl., blanc	7.30 Messe	
Dimanche 21 juillet	9° ap. la Pentecôte 2^{ème} cl. vert	9.15 Confessions (J) & Chapelet 10.00 Messe chantée 18.00 Vêpres et Salut	9.15 Confessions (D) & Chapelet 10.00 Messe chantée

. **Date à retenir :** 31 août, pèlerinage au Mont-Roland. 18-22 août 2025, Jubilé à Rome, 5 jours/4 nuits, chbre double, 50 places au départ de Dijon, voyage avion. Budget prévisionnel : 1000/1200€ par personne. Opéré par Odeia-Voyages. Précisions à venir.

DIJON :

. Dimanche 28 juillet, M. l'abbé Sixte Burguburu, nouvellement ordonné prêtre, célébrera la messe et à l'issue donnera sa première bénédiction. A cette première bénédiction est attachée une indulgence plénière aux conditions habituelles : Se confesser dans les 8 jours avant ou après ; communier le jour même ; prier aux intentions du Souverain Pontife ; n'avoir aucune attache au péché même véniel.

BESANÇON :

. Samedi 20 : Mariage de Melle Mireille Petit avec Monsieur François Grolet

Honoraires : 1 messe 18€, neuvaine 180€, trentain (défunt) 720€. Pour s'abonner / se désabonner à la diffusion du Prieuré, se signaler à 21p.dijon@fsspx.fr
 Pour aider le prieuré, chèque à *Prieuré de la Sainte-Famille*, ou virement : FR22 3000 2059 2200 0007 9347 W 12 - BIC : CRLYFRPP